

Préparer l'expédition de marchandises dangereuses - Initial -

PROGRAMME DE LA FORMATION (M-I2) 2 jours | 14h00 | Présentiel

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Personnel chargé de préparer, d'acheminer, de vérifier et/ou contrôler la conformité de l'expédition de marchandises dangereuses par voie maritime
- Savoir lire et écrire le français

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Répondre à l'obligation réglementaire de formation du Code IMDG §1.3
- Suivre les connaissances de base liées au Transport des Marchandises Dangereuses
- Déterminer la description des marchandises dangereuses
- Préparer les emballages et la documentation pour l'expédition de marchandises dangereuses
- Signaler les engins de transport
- Séparer les matières et les engins de transport

PÉDAGOGIE

- Pédagogie active s'appuyant sur la manipulation de la réglementation
- Livret stagiaire individuel
- Mise à disposition du Code IMDG en vigueur
- Exercices d'application écrits et/ou oraux individuels et collectifs

VALIDATION DES ACQUIS

Évaluation finale de contrôle des connaissances acquises – QCM.

ACCESSIBILITÉ

ENCADREMENT

Stage animé par un formateur qualifié par APTH-BVT

FIN DE FORMATION

Remise d'un certificat de réalisation de formation *Préparer l'expédition de marchandises dangereuses par voie maritime*.

DÉLAIS D'ACCÈS

Aucun délai particulier n'est exigé. Le stagiaire peut s'inscrire sur la session et le lieu qui répond le mieux à ses contraintes.

APTH-BVT peut s'adapter aux différentes situations. Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap à l'adresse suivante : info.handicap@apave.com

Préparer l'expédition de marchandises dangereuses - Initial -

PROGRAMME	
JOUR 1 – (7h)	
ACCUEIL	Tour de table, présentation des objectifs et du programme.
PRINCIPES DE BASE	• Les différentes Réglementations TMD • Historique, présentation et méthode d'utilisation du Code IMDG • Responsabilité des différents intervenants
DESCRIPTION DES MARCHANDISES DANGEREUSES	• Classification des M.D • Polluants marins • Étude des risques liés aux matières. Fiches de données de sécurité • Liste des marchandises dangereuses • Dispositions spéciales
PRÉPARER LES EMBALLAGES	• Les quantités limitées. Exemptions du §.3.4 • Les quantités exceptées. Exemptions du §.3.5 • Instructions d'emballage • Homologation et épreuves de résistance sur les emballages
JOUR 2 – (7h)	
MARQUAGE ÉTIQUETAGE	• Marquage et étiquetage des colis • Les suremballages
PRÉPARER LA DOCUMENTATION	• Documents de transport • Déclaration d'expédition et Certificat d'empotage
SIGNALER LES ENGINS DE TRANSPORT	• Signalisation des engins de transport
SÉPARER LES MATIÈRES ET LES ENGINS DE TRANSPORT	• Séparation des matières / incompatibilités • Séparation des engins de transport
ÉVALUATION FINALE	Évaluation des acquis (QCM).
CLÔTURE	Synthèse et évaluation de la formation.
FIN DE LA FORMATION	